



MONTRÉAL

LA QUESTION DES
ESPACES VACANTS
14 JUIN 2016

COMPTE-RENDU DE L'ÉVÉNEMENT

LIEU

L'Assommoir, 211, rue Notre-Dame Ouest, Vieux-Montréal,
Métro Place-d'Armes

ANIMATEUR

Tristan Bougie

Centre d'écologie urbaine de Montréal

@cjmtl

@JeuneConseilMtl

#MTLjeunes

#EspacesvacantsMTL



Montréal 



QUI SOMMES- NOUS ?

LE CONSEIL JEUNESSE DE MONTRÉAL

Le Conseil jeunesse de Montréal a pour mandat de conseiller le maire et le comité exécutif sur toutes les questions relatives aux jeunes âgés de 12 à 30 ans et d'assurer la prise en compte des préoccupations jeunesse dans les décisions de l'Administration municipale. Pour plus d'informations sur les travaux et activités du Conseil jeunesse de Montréal : www.cjmtl.com.

LE JEUNE CONSEIL DE MONTRÉAL

Le Jeune Conseil de Montréal promeut l'engagement citoyen chez les jeunes en les initiant à la vie politique montréalaise et à la démocratie représentative. De par ses projets, il contribue au développement de l'art oratoire chez les jeunes et appuie leurs initiatives civiles. Il fête cette année son trentième anniversaire. Pour plus d'informations : www.jeuneconseil.org.

OBJECTIFS

- Définir l'expression « espaces vacants »
- Présenter des initiatives montréalaises qui utilisent des espaces vacants
- Aborder les principaux défis auxquels les résident.es de Montréal doivent faire face lorsqu'ils souhaitent utiliser temporairement un espace vacant
- Apporter des pistes de solutions à être envisagées par la Ville de Montréal pour faciliter l'utilisation des espaces vacants sur son territoire
- Susciter l'échange et le partage des idées entre les participantes et participants

DÉROULEMENT

- 17 h 15 Mot de bienvenue
- 17 h 20 Mot des présidents du CjM et du JCM
- 17 h 28 Présentation par Mme Carole Lévesque, professeure à l'École de design de l'UQAM
- 17 h 38 Panel réunissant :
M. Jérôme Glad, Pépinière & Co.
Mme Mistaya Hemingway, Conscience urbaine
Mme Caroline Magar, Les Amis du Champ des Possibles
M. Mikael St-Pierre, Lande
- 18 h 30 Période de questions
- 19 h Période de réseautage

BIOGRAPHIES DES PANÉLISTES



JÉRÔME GLAD *Pépinière & Co.*

Titulaire d'une maîtrise en architecture – orientation design urbain, Jérôme Glad travaille d'abord dans un bureau d'architecture en tant que chargé de conception avant de se spécialiser dans le développement de projets d'interventions urbaines au sein de l'Association du design urbain du Québec (ADUQ), puis à Pépinière & Co., qu'il fonde en 2014 avec Maxim Bragoli. Il est notamment à l'origine du Village éphémère de l'ADUQ, réalisé en 2014 par Pépinière & Co., pour lequel il a acquis l'expérience du montage complet d'un projet urbain, de l'idéation à la réalisation, en passant par la coordination d'un grand nombre d'intervenants et la gestion continue du site et de sa programmation. Il est notamment à l'origine – et a piloté la réalisation – des Jardins Gamelin, du Village au Pied-du-Courant, du Marché du Nord et du Marché des Ruelles.

Concepteur principal chez Pépinière & Co., M. Glad est désormais à temps plein chargé du développement de projets. Son expertise, qui se déploie de la théorie de l'aménagement urbain à la conception, la réalisation, l'opération et l'animation, lui permet de développer des visions d'ensemble et des projets clés en main, tant pour Pépinière & Co. que pour les administrations publiques et autres organismes. Il a autant piloté seul la réalisation de projets de petite envergure comme le Marché des Ruelles que su s'entourer d'une vaste équipe motivée et compétente pour la réalisation de grands projets comme les Jardins Gamelin ou le Village au Pied-du-Courant.

MISTAYA HEMINGWAY

Conscience urbaine

Mistaya Hemingway possède plus d'une vingtaine d'années d'expérience en danse et en arts collaboratifs, et elle détient un baccalauréat en urbanisme de l'Université Concordia. Depuis l'été 2014, elle assure la coordination du Marché des Possibles. Ce nouvel espace citoyen en plein air situé dans le quartier Mile-End, à Montréal, offre une programmation socioculturelle diversifiée et gratuite comprenant des prestations musicales, des projections de films et des activités pour les enfants. Mistaya Hemingway s'intéresse à l'intersection entre la ville et les arts. Quand elle regarde les terrains vacants, elle ne voit pas des espaces vides, mais plutôt des espaces remplis d'opportunités.



CAROLE LÉVESQUE

École de design de l'UQAM

Carole Lévesque est professeure à l'École de design de l'UQAM, qui l'a diplômée en design de l'environnement avant qu'elle ne complète une maîtrise professionnelle en architecture à l'Université de la Colombie-Britannique et un doctorat en histoire et théorie de l'architecture à l'Université de Montréal. Elle a également enseigné aux écoles d'architecture de l'Université de Montréal et de l'Université américaine de Beyrouth. En marge de ses activités académiques, elle garde une pratique professionnelle, notamment à travers le concours d'architecture.

Son travail gravite autour de l'architecture temporaire comme outil pour explorer des positions alternatives sur la ville. Elle a d'ailleurs, à ce sujet, publié l'ouvrage *À propos de l'inutile en architecture*. Depuis 2009, elle travaille plus particulièrement sur le vague, soit le vague urbain comme lieu générateur de résilience et d'ancrage pour les villes en transformation, et sur la représentation architecturale du terrain vague comme un moyen pour mettre au défi le dénigrement général du laissé-pour-compte dans ce qui semble constituer un consensus sur ce qu'est un paysage urbain adéquat.



CAROLINE MAGAR

Les Amis du Champ des Possibles

Caroline Magar est, depuis janvier 2014, coordonnatrice du développement pour les Amis du Champ des Possibles. Architecte paysagiste stagiaire membre de l'AA PQ et designer de l'environnement, elle a travaillé comme professionnelle agréée LEED au service de la firme d'architecture Ædifica pendant quatre ans. Parallèlement, elle a aussi conçu, coordonné et participé à plusieurs projets montréalais d'installations éphémères et interactives. Dans le cadre de sa maîtrise en architecture de paysage à l'Université de Montréal, elle a conçu un cadre d'intervention pour la réhabilitation publique des friches urbaines végétalisées et contaminées. En collaboration avec les designers Marie-Josée Gagnon et François Leblanc, du collectif Châssi, son jardin Méristème, ode à la biodiversité florale du Québec, a été sélectionné pour faire partie des éditions 2014 et 2015 du Festival international de jardins de Métis.

MIKAEL ST-PIERRE

Lande

Urbaniste et designer, Mikael St-Pierre est directeur adjoint à la Société de développement environnemental de Rosemont (Soder). Il est cofondateur de Lande, un organisme dédié à la revalorisation citoyenne des terrains vacants montréalais. Il a également participé au collectif Imaginer Montréal en 2013 et a remporté le premier prix au concours Nordicité de l'Association du design urbain du Québec. Défenseur de l'urbanisme communautaire, M. St-Pierre s'intéresse particulièrement à la cocreation des espaces urbains. En 2016, il est nommé une des 50 personnalités québécoises influentes, dans la catégorie politique et communautaire, par le magazine *Urbania*.



MOT DE FRANÇOIS MARQUETTE

PRÉSIDENT DU CONSEIL JEUNESSE DE MONTRÉAL

Bonsoir et bienvenue à cet événement qui traite de la question des espaces vacants à Montréal. Je suis très heureux de vous voir en aussi grand nombre ce soir. Avant de débiter, je tiens à souligner la présence d'une élue qui est parmi nous, Madame Marie-André Mauger, de Projet Montréal. Merci à vous pour votre présence!

Tout d'abord, j'aimerais prendre quelques minutes pour vous présenter brièvement le Conseil jeunesse de Montréal. Nos deux organisations portent un nom similaire et sont souvent confondues, je pense que c'est important de clarifier ça dès le début!

Le Conseil jeunesse de Montréal agit depuis 13 ans à titre de comité consultatif pour les élu.es et l'Administration municipale sur les besoins et les préoccupations des jeunes Montréalais et Montréalaises âgés de 12 à 30 ans. Il est constitué de 15 membres bénévoles nommés par le conseil municipal.

Au cours des dernières années, les membres du CjM ont porté les idées de la jeunesse montréalaise et ont formulé des recommandations visant à agir sur des sujets variés tels que la réalité montréalaise des jeunes Autochtones, l'entrepreneuriat jeunesse, la ville intelligente, la place des jeunes au sein des instances décisionnelles, le transport en commun, etc. Pour ceux et celles qui souhaitent en savoir plus sur nos activités, nous avons apporté quelques copies de notre rapport d'activité 2015.

Cette année, les membres du CjM se sont intéressés à la question des espaces vacants et cet événement s'inscrit dans une démarche qui aboutira fort probablement à la rédaction d'un avis sur le sujet. En effet, nous souhaitons formuler des recommandations aux élu.es municipaux et c'est pourquoi nous avons sollicité la participation d'expert.es, des acteurs montréalais incontournables, afin d'entendre leurs points de vue et échanger avec eux. J'en profite d'ailleurs pour les remercier pour leur généreuse contribution.

En espérant que cette soirée soit riche en échanges et qu'elle nous permette de déterminer des pistes pour donner de nouvelles vocations aux espaces vacants sur le territoire de la Ville de Montréal, tout en encourageant l'implication citoyenne, et particulièrement celle des jeunes.



MOT DE CHARLES- AUGUSTE MAROIS



PRÉSIDENT DU JEUNE CONSEIL DE MONTRÉAL

Le Jeune Conseil de Montréal est un organisme à but non lucratif qui promeut l'engagement citoyen chez les jeunes Montréalais et Montréalaises depuis maintenant 30 ans. On fait ça, entre autres, par des simulations du conseil municipal qui s'adressent aux jeunes de 13 à 30 ans et par des activités de réflexion.

Notre organisme contribue en ce sens à initier les jeunes à la vie politique municipale, à ses enjeux et à contrer le décrochage citoyen. Cette mission nous tient particulièrement à cœur car c'est le palier politique le moins médiatisé, donc le moins accessible pour les jeunes malgré son importance dans nos vies.

Depuis maintenant 30 ans, année après année, les participant.es du Jeune Conseil ont traité d'enjeux de toutes les sortes lors de nos simulations. Nous avons parlé d'itinérance, de logements abordables, des rôles et mandats de la police montréalaise, du règlement d'urbanisme, de vivre-ensemble, etc.

Lors de la dernière édition, en janvier dernier, nous avons débattu de quatre projets de règlement qui portaient sur des enjeux de l'heure tels l'amélioration de l'accessibilité aux lieux culturels et économiques, la gestion responsable de l'eau, la valorisation de l'art urbain et le sujet qui nous réunit ce soir : la gestion des espaces vacants.

Nous avons déposé au conseil municipal notre projet de règlement portant sur cet enjeu après plusieurs heures de débats et d'échanges constructifs. Malgré cela, nous reconnaissons l'importance de continuer la réflexion et, surtout, d'inclure un maximum de participants et participantes dans le débat.

Nous sommes donc très heureuses et heureux de coorganiser cette soirée avec le Conseil jeunesse et nous avons hâte d'entendre les expert.es et vous sur le sujet.

Nous espérons que vous y trouverez des réponses à vos questions et que vous passerez une belle soirée. Bon panel!

PRÉSENTATION PAR MME CAROLE LÉVESQUE

PROFESSEURE À L'ÉCOLE
DE DESIGN DE L'UQAM

À L'ÉTÉ 2015, MME LÉVESQUE
A ENTREPRIS UNE GRANDE
MARCHÉ D'EST EN OUEST DE
L'ÎLE DE MONTRÉAL POUR Y
REPÉRER LES TERRAINS VAGUES.

UN TERRAIN VAGUE, C'EST QUOI ?

Chaque terrain vague est unique et ne peut être complètement classé dans une typologie architecturale.

En français, plusieurs termes sont utilisés pour représenter un terrain vague : terrain vacant, friche urbaine, friche industrielle, interstice, tiers paysage. En anglais, on parle de *vacant lot*, *vacant land*, *dead zone*, *drosscape*, *brownfield*, *derelict space*, *waste land*, *empty space*, *wildland*, etc.

À chaque fois que l'on change de terme, on essaie d'apporter une spécificité pour caractériser le terrain. Par exemple, en anglais, lorsqu'on utilise le terme *brownfield*, cela réfère en français à une friche industrielle, un terrain laissé à l'abandon par une industrie. Si l'on parle de *waste land*, on va plutôt faire référence à de grands espaces qui se trouvent notamment le long des autoroutes.



CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN VAGUE :

- Il apparaît et disparaît au gré des fluctuations économiques.
- Lieu mis à l'écart de la productivité urbaine.
- Lieu qui nourrit la mémoire et les attentes. Le terrain vague est un reflet des aspirations du passé, de ce qu'il y avait avant.
- Lieu qui permet l'appropriation et l'errance.
- Lieu qui équilibre la densité de la ville.

LE TERRAIN VAGUE S'INSCRIT DANS LE TEMPS

Les terrains vagues apparaissent et disparaissent au gré des transformations de la ville. Ils apparaissent lorsque, par exemple, une industrie ferme ou un commerce subit un incendie. Par ailleurs, ils disparaissent lorsque des budgets y sont consacrés, que des gens veulent y développer quelque chose, qu'il y a une volonté politique. Comme les activités de construction et de démolition dans une ville peuvent durer, le terrain vague s'inscrit dans un temps relativement long.

Un terrain vague est un lieu qui ne correspond pas à ce que l'on s'attend d'un espace. Normalement, un terrain doit servir à quelque chose, on lui prête un

usage qui fait en sorte que l'espace est dédié à quelque chose de précis. À partir du moment où l'espace ne répond pas à une attente conventionnelle, on lui accole le terme *terrain vague*. On ne sait pas pourquoi il est là, qui l'habite, qui l'utilise.

Bien que l'on utilise le terme *terrain vague* pour les nommer, les terrains vagues n'ont rien de vague. Ce sont des lieux pleins de vie où l'on retrouve un espace de terre et, donc, un sol peuplé de différentes espèces (faune et flore), qui contient des objets et qui sert à différentes choses.

Un terrain vague peut aussi être un lieu utilisé pour une seule fonction dans un temps donné et vide pour le reste du temps. Par exemple, à 3 heures du matin, une grande partie de la ville est un terrain vague!

TYPLOGIE DU TERRAIN VAGUE

- Laissé en friche pour la spéculation commerciale
- Fermeture d'industrie, activité commerciale
- Aux abords d'infrastructures

Chaque terrain vague a ses propres enjeux (politique, social, économique, environnemental).

CONCLUSION

Le terrain vague, on peut s'y projeter, réfléchir à quels types d'interventions on peut y effectuer, mais on peut aussi prendre un peu de recul et se questionner : comment la ville se construit-elle ? comment peut-on y conserver une part de vert et une part de vide ?

QUESTIONS AUX PANÉLISTES

**PARLEZ-NOUS DE VOTRE
EXPERTISE QUANT À
L'UTILISATION DES ESPACES
VACANTS.
AVEZ-VOUS DÉVELOPPÉ
DES PROJETS PARTICULIERS ?**



MIKAEL ST-PIERRE

Lande

Pour la création de l'organisme Lande, dont il est le cofondateur, il s'est inspiré de l'organisme 596 Acres à New York. Il est également administrateur de l'OBNL Les Amis du parc des Gorilles, un espace vacant dans Rosemont-La Petite-Patrie. Depuis trois ans, il accompagne des groupes de citoyen.nes dans des projets d'appropriation et d'aménagement de terrains urbains.

CAROLINE MAGAR

Les Amis du Champ des Possibles

A une formation en design de l'environnement de l'UQAM. Il y a quelques années, elle avait une approche davantage interventionniste. Elle était insatisfaite de l'intervention, plus invasive et peu participative. C'est à la maîtrise en architecture de paysage qu'elle a acquis des notions d'écologie. Elle souligne que travailler à l'aménagement des espaces vacants demande une énorme écoute des populations.





JÉRÔME GLAD

Pépinière & Co.

Formé en architecture, il a cofondé l'Association du design urbain du Québec (ADUQ). Son projet final d'études, qui devait être un projet d'aménagement de quartier dans Saint-Henri, est devenu un non-projet, une sorte de proposition artistique. C'était la première fois qu'il concevait un projet éphémère. Avec l'ADUQ, il a développé la première édition du Village éphémère, devenu le Village au Pied-du-Courant. Par la suite, il a travaillé à l'aménagement des Jardins Gamelin.

MISTAYA HEMINGWAY

Conscience urbaine

Danseuse de formation, elle est arrivée à la pratique d'urbanisme un peu plus tard dans sa vie. Ce qui l'intéresse, c'est d'amener les artistes à trouver des solutions pour mieux comprendre les enjeux dans l'espace. Cela peut se faire, entre autres, par des projets d'art qui ne visent pas à construire quelque chose et qui sont souvent éphémères. Cela requiert un travail collaboratif qui réunit beaucoup de gens. Elle coordonne actuellement Espace libre pour la culture, un programme qui consiste à occuper temporairement des terrains vacants afin d'en faire des laboratoires de création et des lieux de diffusion destinés au milieu culturel montréalais.



SELON VOUS, QUELS SONT LES ARGUMENTS EN FAVEUR D'UNE PLUS GRANDE UTILISATION DES ESPACES VACANTS À MONTRÉAL? ET CEUX EN DÉFAVEUR?



JÉRÔME GLAD

Pépinière & Co.

EN FAVEUR :

- Îlots de liberté : plus de spontanéité dans les terrains vagues.
- La valeur économique des terrains vagues : les terrains non utilisés ne génèrent aucune activité économique, alors que souvent, ils peuvent être situés à des endroits de choix en ville (au cœur d'un quartier, proche d'une rue commerciale, dans un lieu emblématique à haute valeur identitaire, etc.). Les utiliser peut donc générer des retombées économiques, autant pour les gens qui les exploitent que pour le quartier en général (certainement bon pour les commerces de proximité, par exemple).
- Par exemple, Berlin a été, à un moment, tout à reconstruire. L'Administration municipale a beaucoup contribué au développement de la ville, mais comme il y avait beaucoup à faire, elle a délégué à la population, aux entrepreneurs locaux et aux artistes. Beaucoup de projets inusités ont vu le jour. Berlin est maintenant considérée comme l'une des villes les plus libres, créatives et agréables à vivre, car bâtie par et pour ses résident.es.

EN DÉFAVEUR :

- Pour un organisme comme Pépinière & Co., il est beaucoup plus simple de s'attaquer à la revitalisation des terrains vacants qu'à des rues commerçantes, où c'est plus complexe : les loyers sont chers, la voiture prend beaucoup de place. Donc si c'est plus facile de s'attaquer à des terrains vacants, ce serait bête que l'on se retrouve avec des terrains vacants supervitalisés, mais avec des rues commerçantes totalement dévitalisées.

MIKAEL ST-PIERRE

Lande

EN FAVEUR :

- À Montréal, il existe actuellement 25 km² de terrains vacants. C'est l'équivalent d'une centaine de fois le Jardin botanique de Montréal. Considérant qu'il y a 43 % des Montréalais.es qui habitent dans un désert alimentaire, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas accès à des fruits et légumes frais à moins de 5 minutes de marche de la maison, ces 25 km² de terrains vacants pourraient produire jusqu'à 140 000 kilos de légumes par année. On pourrait donc répondre très rapidement à des besoins de la population, et ce, juste avec les terrains vacants.

- À Montréal, un tiers des terrains vacants sont des propriétés publiques, c'est-à-dire qu'ils appartiennent soit à la Ville de Montréal, soit au gouvernement du Québec et, dans une très petite proportion, au gouvernement fédéral ou à des sociétés parapubliques. Assez rapidement, avec de la volonté politique, on pourrait du jour au lendemain utiliser un tiers des terrains vacants à Montréal pour répondre à des besoins dans les collectivités, que ce soit sur le plan de la sécurité alimentaire, du verdissement, de l'art et de la culture ou de l'appropriation citoyenne.
- Outre les bénéfices environnementaux et sociaux, il ne faut pas passer sous silence les bénéfices économiques à l'utilisation des terrains vacants. Des études réalisées aux États-Unis démontrent qu'un espace vacant (un terrain ou une bâtisse) dans une collectivité va contribuer à diminuer la valeur foncière d'un espace. Par exemple, lorsqu'un terrain vacant est situé à moins de 50 mètres d'une propriété, on observe que la valeur de la propriété va diminuer de près de 10 000 \$US comparativement à des propriétés semblables dans d'autres quartiers. Laisser les citoyen.nes utiliser temporairement les terrains vacants contribue à l'embellissement de ces espaces et augmente la valeur foncière des immeubles voisins.

CAROLINE MAGAR

Les Amis du Champ des Possibles

EN FAVEUR :

- Redonner une certaine lettre de noblesse, une certaine valeur à ces espaces, pour améliorer l'expérience que l'on y vit par différents types d'interventions.
- Améliorer la perception de sécurité de la population près de ces espaces ou, dans certains cas, la sécurité réelle.
- La présence d'une diversité de végétation dans ces espaces. Comme nous vivons dans une grande ville imperméable, comme plusieurs autres grandes villes du monde, la présence du verdissement, avec une végétation existante, a une valeur que l'on pourrait mieux connaître, mieux respecter, mieux protéger. Dans le cas des Amis du Champ des Possibles, on travaille à la préservation d'une végétation adaptée, qui n'a pas besoin d'un entretien important. Cela a également une valeur économique.

EN DÉFAVEUR :

- La complexité réglementaire. Beaucoup de terrains vacants sont contaminés à Montréal, comme c'est le cas pour le Champ des Possibles. Cela amène une grande complexité. Si l'on souhaite développer des projets de verdissement, il faut le faire dans des bacs, mais ce n'est pas l'option la plus écologique. Il faut donc s'adapter à une réalité de toxicologie très complexe. Des études doctorales démontrent que la réglementation canadienne est, pour certains métaux, plus sévère que ce qu'elle devrait réellement être pour éviter la toxicologie des espèces qui y vivent. Dans ce domaine, des approches européennes sont beaucoup moins restrictives.

MISTAYA HEMINGWAY

Conscience urbaine

EN DÉFAVEUR :

- Dans certains quartiers, les résident.es sont méfiants par rapport à l'embourgeoisement et lorsque des interventions sont effectuées, on doit faire face au désaccord de la population, qui peut aller jusqu'à détruire les installations développées. C'est pourquoi, dès le départ, il faut travailler avec les résident.es pour faire en sorte que le projet soit bien ancré dans la communauté et que ça réponde à des besoins véritables.

JÉRÔME GLAD

Pépinière & Co.

- La crainte de l'embourgeoisement ne doit pas nous empêcher de créer des lieux de rassemblement à Montréal et l'on doit se battre contre l'embourgeoisement sauvage (par exemple, le quartier Griffintown a été développé pour répondre à des impératifs économiques). Par contre, c'est à travers de petits projets que l'on amène les communautés à se mobiliser et à se rassembler et, par conséquent, l'on crée des communautés plus fortes et plus résilientes, qui auront par la suite les outils nécessaires pour défendre leurs intérêts et contrer le développement sauvage. Il est important d'impliquer les citoyen.nes dès le début du processus. Par exemple, dans le cas des Jardins Gamelin, il s'agissait d'une commande du Quartier des spectacles. Pépinière & Co. a travaillé en collaboration avec Sentier urbain et d'autres organismes du Centre-Sud qui connaissaient les enjeux locaux et qui ont été en mesure de mettre de l'avant les intérêts du quartier et d'impliquer la population itinérante dans l'entretien de l'espace. On a fait en sorte que ce projet ait des objectifs d'insertion sociale. Tout compte fait, ce projet aura des effets

multiplicateurs auprès de l'Administration municipale et des Montréalais.es qui risquent de s'intéresser davantage à ce type d'initiatives.



POUR VOUS, DE QUELLE FAÇON L'UTILISATION DES ESPACES VACANTS POURRAIT BÉNÉFICIER SPÉCIFIQUEMENT AUX JEUNES ?

MISTAYA HEMINGWAY

Conscience urbaine

- L'utilisation des espaces vacants est intéressante pour les jeunes parce que c'est moins cher ; ça ne nécessite pas de construction : on utilise les infrastructures déjà existantes.
- Les terrains vacants suscitent le développement de l'imaginaire. Dans le cas d'Espace libre pour la culture, des artistes occupent les terrains et les passant.es, qui vaquent à leurs occupations quotidiennes, sont souvent agréablement surpris par les interventions artistiques ponctuelles auxquelles ils ont l'occasion d'assister.

CAROLINE MAGAR

Les Amis du Champ des Possibles

- La génération des jeunes d'aujourd'hui a besoin de vide et en ce sens, les terrains vacants répondent à ce besoin. Pour les jeunes, fréquenter les terrains vacants peut être une occasion de se recueillir, de prendre du temps pour soi, de développer son sens critique et de réfléchir à où en sont nos villes. En effet, ces terrains constituent des témoins du passé et en même temps, des leviers et des stimulants pour le futur. Il faut donc accepter le vide qu'ils représentent et, en même temps, les opportunités d'innover.

JÉRÔME GLAD

Pépinière & Co.

- Dans la ville, c'est presque rendu impossible de faire des choses spontanées et les terrains vacants représentent des lieux de liberté et d'expérimentation.
- Les terrains vacants représentent des lieux extraordinaires pour les étudiant.es en design urbain qui souhaitent développer des projets concrets, tout en acquérant de l'expérience.
- En France, la SNCF a fait un appel de projets pour jeunes artistes et cela les a amenés à céder plusieurs terrains qui leur appartenaient pour le développement de nouvelles initiatives. Si des organisations telles que le Port de Montréal, Parcs Canada et Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain s'ouvraient davantage, on pourrait développer des interventions intéressantes à Montréal.

MIKAEL ST-PIERRE

Lande

- M. St-Pierre souligne la qualité des interventions réalisées par les Amis du Champ des Possibles, projet qui vise à apprivoiser la nature sauvage, un projet d'éducation relative à l'environnement, un espace d'expérimentation et d'apprentissage superimpressionnant, dont les jeunes peuvent bénéficier.
- Il faut absolument que nos élu.es lisent *Happy City*, de Charles Montgomery. Dans ce livre, on explique qu'un individu qui participe à un projet avec ses voisin.es va développer des liens et il y a beaucoup plus de chances que celui-ci commence à s'informer de ce qui se passe dans son quartier et multiplie son implication : aille parler à ses élu.es, aille voter, s'implique sur des conseils d'administration d'organismes locaux, etc. Donc, que l'on soit jeune ou moins jeune, s'impliquer dans des projets relatifs aux terrains vacants ou autres contribue à créer des citoyennes et citoyens conscients et responsables. Dans un contexte de déficit démocratique et de cynisme face aux institutions, le fait de s'impliquer crée un pouvoir d'agir dans les communautés.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX DÉFIS AUXQUELS LES RÉSIDENT.ES DE MONTRÉAL DOIVENT FAIRE FACE LORSQU'ILS SOUHAITENT UTILISER TEMPORAIREMENT UN ESPACE VACANT ?

MISTAYA HEMINGWAY

Conscience urbaine

- Compléter le permis d'occupation d'un terrain vacant de la Ville de Montréal n'est pas simple pour la plupart des gens.
- Il est très cher d'obtenir une assurance pour occuper temporairement un terrain vacant. Aussi, c'est compliqué puisque l'on doit fournir plusieurs informations sur la nature exacte de ce qui sera fait sur le terrain. Dans le cas de processus de création, il est parfois difficile de savoir spécifiquement ce qui sera réalisé (dimensions, etc.).



SELON VOUS, QUELLES SONT LES STRATÉGIES QUE LA VILLE DE MONTRÉAL DEVRAIT DÉPLOYER POUR FACILITER L'UTILISATION DES ESPACES VACANTS SUR SON TERRITOIRE?

CAROLINE MAGAR

Les Amis du Champ des Possibles

- L'outil que Lande est en train de développer est fort intéressant et utile, mais la Ville de Montréal doit offrir davantage d'outils pour savoir qui est propriétaire, quel est l'état des lieux, pour avoir une vision d'ensemble des terrains vacants sur son territoire. Ensuite, d'autres outils d'aide à l'intervention en biologie, en botanique et en agronomie pourraient également être développés.
- La Ville devrait offrir davantage de transparence des informations. Par exemple, dans le cas du collectif Kabane77, depuis plusieurs années, les résident.es demandent d'avoir accès à l'étude d'ingénierie et d'architecture du bâtiment qui les intéresse.
- Dans le Plan d'aménagement 2015 de la Ville de Montréal, plusieurs friches ne sont pas précisées dans le schéma ou ne sont pas définies clairement. Bref, on ne prend pas en charge la responsabilité municipale des terrains publics, qui représentent environ 35% de l'ensemble des terrains vacants à Montréal. La Ville devrait donc élaborer la vision qu'elle souhaite pour ses espaces vacants publics, ou alors qu'elle donne de la latitude aux groupes qui en ont une.

JÉRÔME GLAD

Pépinière & Co.

- Pour le moindre geste effectué dans l'espace public, il faut une assurance responsabilité de 3 millions \$ et ça requiert beaucoup de démarches et d'administration.
- La Ville devrait se doter d'un site Web simple auquel les gens intéressés à occuper un espace vacant pourraient se référer. Ils pourraient alors être accompagnés tout au long du processus de demande d'autorisation, de soutien financier, etc. Par exemple, dans le cas des ruelles vertes, un Guide d'implantation a été développé et diffusé et cette pratique est suivie et encadrée.

MIKAEL ST-PIERRE

Lande

- À Montréal, bien que 11,7% du territoire soit composé d'espaces vacants, on ne fait pas face à un problème criant relié, par exemple, à la criminalité, ce qui fait que les élu.es ne sont pas pressés de développer des réponses pour éviter que des terrains demeurent vacants. En raison de problématiques de sécurité, les villes de Philadelphie et de Youngstown en Ohio ont confié à des mandataires la gestion des terrains vacants. En quelques années, ils ont observé une diminution de la criminalité, une augmentation des projets citoyens sur les terrains vacants et une diminution des terrains vacants.
- Pour favoriser l'usage temporaire des terrains vacants publics montréalais, l'organisme Lande recommandait dans une étude publiée en avril 2016 :
 - Que la ville de Montréal désigne un répondant, dans la fonction publique ou chez un mandataire, en matière de réappropriation temporaire de terrains publics vacants.
 - Que la Ville de Montréal élabore un projet pilote de réappropriation temporaire d'un terrain public vacant. À cet effet, l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a dernièrement approuvé un deuxième projet d'appropriation citoyenne sur un terrain vacant appartenant à la Ville (après le terrain des Amis du Champ des Possibles). Aussi, un deuxième projet est actuellement en processus dans l'arrondissement du Sud-Ouest.
 - Que la Ville de Montréal évalue la possibilité de rédiger un règlement-cadre pour guider la conduite en matière de terrains vacants, publics ou privés. Des villes comme Vancouver et San Francisco ont adopté un cadre très large sur les terrains vacants qui ont une incidence sur les terrains publics et privés. Dans ces villes, on va même jusqu'à créer un type de zonage particulier pour les propriétaires privés qui offrent leur terrain vacant à la communauté en échange d'avantages fiscaux.



QUESTIONS DU PUBLIC

**EST-CE PLUS FACILE D'OCCUPER
UN TERRAIN PUBLIC
QU'UN TERRAIN PRIVÉ?**

MISTAYA HEMINGWAY

Conscience urbaine

Même si la jurisprudence démontre que la Ville de Montréal ne peut demander une deuxième assurance sur les terrains publics qui lui appartiennent, tous les citoyen.nes qui souhaitent y tenir un événement sont tout de même obligés de se conformer administrativement à cette exigence, c'est une demande très clairement exigée, et ce, dans tous les arrondissements. Souvent cette assurance est très chère et peut décourager les interventions citoyennes. Pour l'organisation de ce type d'événements, il est toutefois possible de contracter des assurances moins chères par les OBNL.

MIKAEL ST-PIERRE

Lande

Pour ce qui est d'un terrain public, la jurisprudence au Canada est très claire : une administration municipale ne peut pas imposer à un.e citoyen.e ou un groupe de citoyen.nes de payer une assurance si la Ville elle-même en paie une pour son site.



**DEVRAIT-ON INTERVENIR SUR
TOUS LES TERRAINS VACANTS
À MONTRÉAL ET SI OUI, DE
QUELLE MANIÈRE DEVRAIT-ON
INCLURE LES POPULATIONS QUI
OCCUPENT ACTUELLEMENT CES
LIEUX?**

CAROLINE MAGAR

Les Amis du Champ des Possibles

C'est extrêmement relatif au contexte dans lequel ces espaces existent et à la réalité existante. En effet, certains terrains font déjà l'objet d'un intérêt et d'une appropriation. Il faut d'abord reconnaître et comprendre ça. On peut ensuite construire là-dessus avec des moyens innovants, en faisant appel à des organismes locaux qui ont l'expertise pour intervenir auprès de ces populations et travailler à une meilleure cohabitation.

CAROLE LÉVESQUE

UQAM

À son avis, on ne doit pas intervenir sur tous les terrains vagues, plus on en laisse vacants, mieux c'est. Dans sa grande marche d'est en ouest à Montréal réalisée l'été dernier, elle s'est mise à apprécier les infrastructures (les lignes à haute tension, les autoroutes, etc.) parce qu'elles permettent une permanence du terrain vague, c'est-à-dire qu'on ne pourra jamais construire à proximité de celles-ci. Ces infrastructures sont donc en quelque sorte les gardiennes du terrain vague, alors qu'au cœur de la Ville, les terrains vagues sont sujets à une transformation plus cyclique.

À PARTIR DU MOMENT OÙ ON INVESTIT UN TERRAIN VAGUE, EST-CE QUE LE TERRAIN VAGUE EXISTE ENCORE OU EST-CE QUE ÇA NE DEVIENT PAS PLUTÔT AUTRE CHOSE ET, DONC, ON ANÉANTIT LE TERRAIN VAGUE? EN D'AUTRES MOTS, EST-CE QUE L'INTERVENTION CITOYENNE TUE LE TERRAIN VAGUE?

MISTAYA HEMINGWAY

Conscience urbaine

Elle a passé beaucoup de temps à réfléchir à cette question. Avec le Marché des possibles, ce n'était pas un terrain vacant, des gens occupaient cet espace, mais ils ont décidé d'y tenir des rassemblements et cela a effectivement changé la définition du lieu.

Aussi, avec ses étudiant.es, elle a récemment passé beaucoup de temps dans le Champ des Possibles et a adoré cet espace tel qu'il est. Selon elle, il est précieux d'avoir un espace sauvage au cœur d'une ville aussi dense que Montréal. Elle a été triste d'apprendre que nous allons éventuellement intervenir dans ces lieux pour créer un skate park (roulodrome). Alors, oui, lorsqu'on intervient sur un terrain vague, nous changeons sa vocation et il faut en être conscient.e et assumer la responsabilité de cette intervention.



CAROLINE MAGAR

Les Amis du Champ des Possibles

Elle a consacré toute sa maîtrise à cette question et pense avoir pris une grande leçon d'humilité. Elle est fière de le dire, mais ça lui pris beaucoup de temps avant de s'en rendre compte et de l'assumer : la non-intervention est un acte d'aménagement. Quand elle a commencé, elle avait beaucoup de plans d'aménagement en tête pour le Champ des Possibles. Oui, les interventions changent un peu la définition du lieu et elle revient encore sur l'importance de la reconnaissance des conditions existantes. C'est pourquoi elle a proposé un cadre d'intervention pour la réhabilitation des friches urbaines végétalisées et contaminées. Dans le cas du Champ des Possibles, il s'agit d'un espace non programmé, qui se définit en grande partie par son usage passé et par ses conditions existantes, que l'on tient à maintenir et à protéger. Comme professionnel.le de l'aménagement ou encore comme usager et usagère, on peut donc participer à la définition des espaces vacants et à la reconnaissance de leur valeur.

MIKAEL ST-PIERRE

Lande

Du point de vue administratif ou règlementaire, oui. Pour sa part, ce qui est important, c'est la perception des usagers et de la collectivité.

JÉRÔME GLAD

Pépinière & Co.

Le terrain vacant a un caractère d'ouverture, de possibles. Il faut que les projets soient conçus de manière à être ouverts, inclusifs, participatifs. Lorsque l'on fait des demandes de permis d'alcool, on est dans l'obligation d'ajouter des clôtures à l'entour du site – il rêverait que l'on puisse organiser des événements sans avoir à installer toutes ces barrières.

Dans le cas du Village au Pied-du-Courant, Pépinière & Co. assume les frais d'assurances, mais permet à certains partenaires d'en profiter tels que les organismes Jeunes Marins Urbains et la Bibliothèque LAAT. Il s'agit en quelque sorte d'une terre d'accueil pour des initiatives qui peineraient à trouver d'autres sites. On arrive à garder un caractère ouvert qui fait en sorte qu'il y a plein de possibles.



Montréal 

